



Club des Aigles
Association Loi de 1901
c/o M. Raymond Marino
Aprt 1335 - Les Hameaux de Val d'Isère
Avenue du Prariond
BP75 - 73153 Val d'Isère Cedex
Siret : 451 468 052 00019 NAF : 9312Z
N° RNA : W731001129
Email : info@4x4valdisere.com
Email : president@4x4valdisere.com
Site : 4x4valdisere.com
Page : Facebook.com/ClubDesAigles
Groupe : [Facebook/groups/ClubDesAigles](https://Facebook.com/groups/ClubDesAigles)
Consultant, Didier Laroche : 06 15 20 71 08

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Club des Aigles.

L'Assemblée Générale du Club des Aigles a eu lieu le Mardi 20 Novembre 2018 à 10h00

Elle a suivi l'ordre du jour prévu.

Emargement de la liste des présents et des procurations.

A l'ouverture de séance, avant de passer à l'ordre du jour, la composition de l'assemblée est la suivante :

Membres actifs présents :

M. Behar, M. Diemoz, M. Laroche, Mme Le Calvez, M. Marino, M. Steiert

Il est à noter que pour M. Simon Behar, habitant en Thaïlande, et M. Roland Steiert, bloqué par les intempéries, une visioconférence en direct a été mise place.

Ils ont donc pu participer aux débats et voter normalement.

Membres actifs représentés :

M. Caillet, M. Debouny

Membres actifs absents non représentés :

M. Martinasso

Sont présents ou représentés : 8 / 9 membres actifs

Le Corum est donc atteint.

Point 1 : Désignation du Président et du Secrétaire de séance

Président de séance : **M. Mauro Diemoz**

Secrétaire de séance : **Mme Françoise Le Calvez**

Pour : 8 membres actifs / 8 membres actifs présents ou représentés,

Abstention : 0

Contre : 0

Cette décision est donc adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Point 2 : Rapport financier des exercices clos, Quitus du Trésorier

L'assemblée remercie M. Roland Steiert de la société SHS pour sa donation au Club des Aigles.

Le dernier compte de résultat est très proche de l'équilibre avec 0,66€ de perte, le Club garde donc une trésorerie excédentaire.

M. Diemoz indique que les frais bancaires sont trop importants (18€/mois).

M. Laroche indique que ceux-ci ont été négociés avec une baisse de 50% (9€/mois)

Nous remercions les Présidents qui ont su bien gérer la trésorerie du Club.

Pour : 7 membres actifs / 8 membres actifs présents ou représentés,

Abstention : 1 (M. Debouny),

Contre : 0

Les comptes sont adoptés à la majorité des membres présents et représentés.

Le quitus est donné au Trésorier.

Nous remercions vivement M. Lionel Martinasso, expert comptable, et la société In Extenso pour la vérification des comptes et la fourniture des bilans gracieusement.

Point 3 : Election du Conseil d'Administration, élection des remplaçants

Arrive en fin de mandat - *Elu pour 3 ans (Art.7 Statuts)* :

M. Simon Behar
M. Nicolas Caillet
M. Baudoin Debouny
M. Mauro Diemoz
M. Raymond Marino

Pour rappel, chaque membre du Conseil d'Administration est élu pour un mandat de 3 ans.

Les autres membres du Conseil d'Administration sont en cours de mandat.

Les élections se font nominativement dans l'ordre alphabétique des noms de famille.

M. Behar :

Pour : 7 membres actifs / 8 membres actifs présents ou représentés,

Abstention : 1 membre actif (M. Debouny)

Contre : 0

Sa candidature est approuvée à la majorité des membres présents et représentés.

M. Caillet :

Pour : 8 membres actifs / 8 membres actifs présents ou représentés,

Abstention : 0

Contre : 0

Sa candidature est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. Debouny :

Sa candidature pour renouveler son mandat au Conseil d'Administration a été envoyée par email le 19 Novembre à 17h14.

Il était indiqué dans le projet de convocation envoyé le 15 Octobre 2019 à 18h53 qu'il fallait recevoir toute candidature par écrit avant l'envoi de la convocation finale, soit avant le 29 Octobre 2019.

La question est donc posée aux membres présents si nous pouvons accepter cette candidature de dernière minute qui n'a pas pu être jointe à la convocation.

Les membres présents ont décidé de refuser cette candidature hors délais à l'unanimité,

Pour : 1 membre actif / 8 membres actifs présents ou représentés,

Abstention : 1 membre actif (M. Caillet) qui ne pouvait être informé par la convocation

Contre : 6 membres actifs (M. Behar, M. Diemoz, M. Laroche, Mme Le Calvez, M. Marino, M. Steiert)

Sa candidature est rejetée à la majorité des membres présents et représentés.

M. Diemoz :

Pour : 8 membres actifs / 8 membres actifs présents ou représentés,

Abstention : 0

Contre : 0

Sa candidature est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. Marino :

Pour : 8 membres actifs / 8 membres actifs présents ou représentés,

Abstention : 0

Contre : 0

Sa candidature est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

La séance a été temporairement suspendue de façon à ce que le Conseil d'Administration se réunisse et nomme les membres du Bureau.

Le Conseil d'Administration est donc composé de :

- M. Roland Steiert, Président, (Bureau)
- M. Simon Behar, Vice-Président, (Bureau)
- Mme. Françoise Le Calvez, Secrétaire, (Bureau)
- M. Lionel Martinasso, Trésorier, (Bureau)
- M. Nicolas Caillet
- M. Mauro Diemoz
- M. Raymond Marino

Point 4 : Compte-rendu des activités de l'année 2017 (Non soumis au vote)

Une randonnée a emmené en repérage 3 membres sur les pistes du Portugal.

Il est dommage que des personnes qui étaient fortement intéressés n'aient jamais répondu aux emails envoyés, en particulier M. Debouny et des amis à lui...

Ce repérage a représenté 4700km sur place et 2700km de liaison étalés sur 1 mois (2 personnes n'ont été présentes que 2 semaines).

Il est à noter que le cahier des charges consistant à trouver des étapes seulement en camping était très contraignant, ce sera à adapter pour les randonnées futures.

Une randonnée en Beaufortain a représenté 200km de repérage pour 376km de randonnée finale.

Le Club a été présent au LandRauvergne avec M. Driffort (1114km de liaison).

Il a aussi été effectué un repérage, suivi d'une randonnée, dans le Piémont.

Le Club, invité par les organisateurs, était présent sur la Foire du Tout Terrain de Valloire.

Nous avons amené notre aide et logistique au Trail du Petit Saint Bernard.

Une randonnée suivant une des routes des Alpes a été menée avec des membres du Club (1511km).

Nous remercions fortement :

- M. Samuel Rodrigue et son organisation pour son accueil au LandRauvergne
- M. Jacques Besse et son organisation JBO pour son accueil à la Foire de Valloire
- M. Jean Léonard Vigne pour le prêt de la tente "Fast'Up Tent" de Mondial Chapiteaux au LandRauvergne et à la Foire de Valloire.
- Les bénévoles qui prennent de leur temps libre et parfois de leurs moyens pour nous aider.
- M. Steiert ainsi que les Trailers Pays de Savoie pour leur donation (valeur : 1300€).
- M. Laroche, en plus de son temps, offre l'hébergement du site internet et l'enregistrement des noms de domaine du Club des Aigles (valeur : 373€).
- Nous remercions aussi M. Thierry Driffort pour son aide et ses conseils avisés.
- Nous remercions M. Lionel Martinasso.

Point 5 : Point sur la situation actuelle (Non soumis au vote)

Cette année, le Club était présent au LandRauvergne et à la Foire du Tout Terrain de Valloire.

Les randonnées ont été moins nombreuses et nous n'en avons effectué que quelques dans les Alpes.

Le Club a apporté son soutien au Trail du petit Saint Bernard.

Il est fait un constat important : il est très difficile de concrétiser les contacts pris sur les événements.

Il va être important d'étoffer le site internet, en particulier avec la traduction de celui-ci en Anglais et Italien. La traduction automatique par Google est très "surprenante" en particulier en Italien.

Il va donc falloir prendre du temps pour la communication sur les différents médias sociaux et pour étoffer le contenu du site.

Point 6 : Questions diverses (Non soumis au vote)

Pour l'année 2019, il sera important de prévoir un calendrier plus précis et des repérages axés sur des destinations lointaines. Comme l'indique M. Caillet, pourquoi ne pas aller explorer la Grèce, les Balkans, la Croatie, la Sardaigne ou la Sicile.

Mme Minisini participera au Cap Femina à l'automne 2019, Il serait peut-être opportun d'en profiter pour se déplacer pour rester un peu plus longtemps au Maroc.

M. Behar propose d'aller en Thaïlande en Octobre / Novembre.

Si possible, le Club sera présent à la foire du tout terrain de Valloire.

En ce qui concerne le LandRauvergne, les avis sont partagés au vu de l'organisation de cette année.

Il va falloir réduire les coûts fixes de fonctionnement (location de parking) et vendre le matériel devenu inutile comme les tentes.

Il serait judicieux de se rapprocher d'une union d'associations agréée "Atout France" de façon à obtenir une extension de l'immatriculation tourisme. Même si jusqu'à présent, nous ne sommes pas concerné par la loi tourisme, cette extension pourra nous ouvrir quelques opportunités.

La séance est clôturée à 12h00.

M. Mauro Diemoz Président de séance	Mme. Françoise Le Calvez Secrétaire	M. Roland Steiert Président du Club
--	--	--